# Termes de Reference

Etude technique approfondie des systèmes de fonctionnement des marchés et de la faisabilité des transferts monétaires en contexte d’urgence et post urgence dans les territoires de Kamonia (Province du Kasaï) et Djugu, (Province de l’Ituri) en RDC

Décembre 2019

1. **Présentation d’Action contre la Faim**

Action Contre la Faim est une Organisation Non Gouvernementale professionnelle qui a pour vocation de lutter contre la faim dans le monde depuis 1979 et qui intervient dans 47 pays dont 24 pays africains.

Action Contre la Faim a pour mandat d’éradiquer la faim de manière intégrale et durable.

Pour mener ce combat global contre la faim, notre action repose sur sept domaines d’expertise : sécurité alimentaire et moyens d’existence ; nutrition et santé ; eau, assainissement et hygiène ; santé mentale et pratiques de soin, genre et protection ; plaidoyer ; gestion des risques et désastres ; recherche et innovations.

Les principaux objectifs du secteur de la « Sécurité alimentaire et Moyens d’existence » (SAME) sont les suivants:

* Répondre aux crises humanitaires par des interventions d’urgence et de redressement visant à sauver des vies humaines et des moyens d’existence,
* S’attaquer aux causes sous-jacentes et basiques de la faim grâce à des actions de développement plus durables. Par conséquent, Action contre la Faim :
	+ Fournit directement une assistance aux populations vulnérables et s’engage activement dans le renforcement des capacités de résilience ;
	+ Plaide pour une agriculture et des politiques alimentaires sensibles aux enjeux nutritionnels ;
	+ Produit des données de terrain fiables et des travaux de recherche visant à améliorer l’efficacité et l’efficience de nos intervnetions.
* Infléchir les cadres et politiques de la sécurité alimentaire de façon à éradiquer la faim.
1. **Contexte**

La République Démocratique du Congo (RDC), vaste d’une superficie de 2 345 410 km² partage ses frontières avec 9 pays : Congo, Centrafrique, Soudan du Sud, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Zambie et Angola. Classé 176ème [[1]](#footnote-1) pays sur 188 suivant l’IDH, la RDC possède une population estimée à 78,84 millions d’habitants. Et une espérance de vie estimée à 59.02 ans.

Selon les données de l’IPC 17ème cycle, 15,56 millions [[2]](#footnote-2) de personnes soit 26% de la population nationale de la RDC sont en situation d’insécurité alimentaire aigue (IPC 3 et +), avec des besoins d’action urgente. 3.5 millions de personnes sont en phase d’urgence (IPC 4) et sont situées principalement dans les territoires des provinces de l’Ituri, du Kasai, du Kasai Central, du Kasaï Oriental, du Sud Kivu et du Tanganyika.

En dépit de la période post-électorale apaisée, la situation sécuritaire continue d’être instable notamment à l’Est et au Centre du Pays. L’insécurité, l’activisme des groupes armés, les déplacements des populations, les épidémies, la pauvreté, les mauvais états de routes, limitent les activités agricoles, impactent sur les marchés notamment les approvisionnements en denrées de base ainsi que les activités économiques dont le petit commerce dans certaines zones rurales.

Les provinces du Kasaï et de l’Ituri où Action Contre la Faim mène ses activités sont confrontées à des enjeux conjoncturels et structurels notamment :

Dans le Kasai : le conflit né du soulèvement de la milice locale (Kamuina Nsapu) en aout 2016 (plus 1.4 millions [[3]](#footnote-3) de personnes déplacées) le refoulement des réfugiés congolais par le Gouvernement Angolais en décembre 2018 (373 000[[4]](#footnote-4) personnes), les inondations (destruction des plusieurs hectares de terres de cultures), les attaques d’ennemis de cultures (pertes énormes de récoltes), les épidémies (rougeole, choléra), la pauvreté et le manque d’infrastructures structurantes (routes, marchés, etc.) ont plongé davantage cette province dans une urgence humanitaire complexe.

Dans l’Ituri : le conflit historique intercommunautaire opposant principalement les Hema et les Lendu sur des questions foncières, de transhumance et de partage des ressources économiques, provoque des flambées de violence avec comme conséquence de nombreux déplacements notamment dans le territoire de Djugu (707 214 [[5]](#footnote-5) personnes). L’afflux des réfugiés et les incursions régulières de troupes rebelles du Sud Soudan (Lord’s Resistance Army – LRA), les déplacements des personnes fuyant les conflits et les exactions au Nord Kivu, l’épidémie de la Maladie à Virus Ebola dans les territoires de Mambasa et d’Irimu, le choléra et la peste pulmonaire à la frontière de l’Ouganda sont autant de maux qui assaillent cette province.

Les crises multiformes affectent profondément les populations de ces provinces, particulièrement les plus jeunes, à risque, pour lesquels il faudrait renforcer la prise en charge et envisager d’autres interventions de résilience. Ces crises ont comme conséquences de nombreux victimes : personnes déplacées internes, pertes inestimables d’actifs, aggravement des querelles intercommunautaires préexistantes à connotation ethnique, érosion des systèmes de médiation traditionnels et des structures de pouvoir coutumier, manifestation plus locale des rivalités politiques au niveau national, etc. Ces événements ont de graves répercussions sur les populations dont les conditions de vie étaient déjà précaires avant la crise et dont la plupart des moyens de subsistance, à savoir l'agriculture, le petit élevage et les activités commerciales ont été perdus.

Pour répondre aux besoins alimentaires urgents nés de ces crises multiformes exposant les populations notamment les personnes vulnérables à une dégradation de leur état nutritionnel, Action contre la Faim allie autant que possible activités d’assistance alimentaire directe, de relance agricole, de résilience et de développement. Ces types d’intervention s’inscrivent dans une logique de permettre aux populations affectées de recouvrer dans l’immédiat leurs capacités productives, leur autonomie et leur dignité pour accéder à une alimentation durable qui couvre les besoins nutritionnels tout en rétablissant leurs moyens d’existence. Action contre la Faim privilégie la valorisation des capacités et compétences locales pour soutenir la relance économique des zones impactées. Les zones d’intervention sont impactées par le commerce transfrontalier notamment avec l’Angola dans le Kasai, et l’Ouganda dans l’Ituri. Cette approche nécessite une compréhension solide des marchés locaux, leurs systèmes de fonctionnement, leur intégration aux marchés voisins, leur suivi régulier, l’anticipation de l’inflation, etc.

Afin d’adapter en toute situation (urgence comme post urgence) ses interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire et des moyens d’existence dans les Provinces du Kasai et de l’Ituri, Action contre la Faim a décidé de mener une étude approfondie sur les marchés des Territoires de Kamonia et Djugu. Cette étude devra formuler des recommandations opérationnelles selon le contexte sur la faisabilité des modalités d’assistance adaptées tenant compte des capacités des marchés, de l’accès logistique, de la présence d’institution bancaire, de la sécurité, de l’impact social, etc.).

1. **Objectifs de l’évaluation**

Objectif global :

Evaluer de manière approfondie le fonctionnement des systèmes de marchés et la faisabilité des transferts monétaires en situation d’urgence et de post urgence en sécurité alimentaire d’Action contre la Faim dans les territoires de Kamonia (Kasai) et Djugu (Ituri) en RDC.

Objectifs spécifiques :

* Cartographier les marchés primaires, secondaires et tertiaires des territoire Kamonia (Kasai) et Djugu (Ituri) et identifier dans chaque territoire au minimum 3 marchés que les équipes d’Action contre la Faim suivront régulièrement ;
* Proposer une stratégie et des outils de collecte, de traitement, et d’analyse des données issues des marchés adaptés au contexte de chaque territoire ;
* Evaluer la faisabilité de transferts monétaires dans chaque territoire et préciser les modalités les plus adaptées ainsi qu’une grille de critères permettant aux équipes d’Action contre la Faim d’adapter ses modalités d’intervention en cas de changement de contexte ;
* Fournir des recommandations techniques sur la faisabilité des modalités de transfert monétaires adaptées à chaque territoire selon la phase Urgence ou Post Urgence ;
* Fournir des recommandations sur la prévention et la gestion des risques de fraudes pour chaque modalité proposée.
1. **Méthodologie**

**Principales tâches à réaliser en vue d’atteindre les objectifs ciblés**

1. Cartographier les marchés primaires, secondaires et tertiaires des territoire Kamonia (Kasai) et Djugu (Ituri) et identifier dans chaque territoire au minimum 3 marchés que les équipes d’Action contre la Faim suivront régulièrement.

Structure du marché : nombre et type d’infrastructures, nombre et caractéristiques des commerçants, modalités d’organisation des commerçants (niveau de concurrence), sources d’approvisionnement, moyens et coûts de transport, …

Réglementations impactant les systèmes de marchés

Saisonnalité des prix, stocks et flux d’approvisionnement en denrées alimentaires de base

Historique du comportement du marché alimentaire face à des crises et chocs

Type, qualité / hygiène des aliments et des stocks

Capacité de réponse des commerçants à un doublement de la demande (en temps)

Capacité de déploiement des commerçants sur les axes

Volonté des commerçants de collaborer sur cette modalité

Risque sécuritaire, transport, stockage, etc.

Intégration des marchés locaux avec les systèmes de marchés régionaux et transfrontaliers

Besoins divers en renforcements

2. Proposer une stratégie et des outils de collecte, de traitement et d’analyse des données issues des marchés adaptés au contexte de chaque territoire

* Dispositif d’ancrage : suivi interne, suivi externe,
* Développement des outils de collectes (mobiles),
* Précision de la fréquence de collecte,
* Proposition d’une méthodologie de collecte (nombre de commerçants, catégorie de commerçants par marché),
* Proposition des outils de traitement, d’analyse et de rapportage.
* Formation des équipes sur les outils développés et tests

3. Evaluer la faisabilité de transferts monétaires dans chaque territoire et préciser les modalités les plus adaptées ainsi qu’une grille de critères permettant aux équipes d’Action contre la Faim d’adapter ses modalités d’intervention en cas de changement de contexte

* Etablir une liste de critères permettant de définir le choix d’une modalité d’assistance alimentaire (distribution en nature, coupons valeurs, coupons produits, foire, transfert monétaire non restreint en cash ou via des transferts mobiles)
* Lorsque pertinent, définir des valeurs seuils pour chaque critère justifiant le choix d’une modalité ou d’une autre
* Utiliser cette grille pour déterminer la modalité la mieux adaptée dans chaque territoire au moment de l’étude
* Former les équipes cadres des projets d’assistance alimentaire (Responsables Programmes, Responsable de Département SAME, adjoint Directeur Pays) à l’utilisation de la grille d’analyse

4. Fournir des recommandations techniques sur la faisabilité des modalités de transfert monétaires adaptées à chaque territoire selon la phase Urgence ou Post Urgence

* + Etablir l’historique des différents types de modalités testées/utilisées par différents partenaires dans chaque territoire d’étude en ressortant clairement leurs forces et leurs faiblesses
	+ Pour chaque situation urgence ou post urgence, proposer la ou les modalités adaptées à chaque territoire d’étude en faisant ressortir clairement les préalables et comment les adresser (implication autorités, services techniques, systèmes de banques, institutions de micro finance, commerçants, téléphonie mobile, contractualisation, contrôle qualité, procédures de paiement, dimensionnement minimale de l’équipe, etc.)
	+ Déterminer pour chaque modalité la méthodologie pour déterminer le coût par ménage bénéficiaire
	+ Identifier des thématiques de formation pour le renforcement des capacités des équipes et des partenaires en termes de contrôle qualité, redevabilité, utilisation adéquate de l’aide, etc.

5. Fournir des recommandations sur la prévention et la gestion des risques de fraudes pour chaque modalité proposée ;

* + Proposer des mécanismes de redevabilité adaptés à chaque modalité et chaque territoire entre Action contre la Faim, les bénéficiaires, les commerçants, les bailleurs et les autorités
	+ Proposer des protocoles d’accord à signer avec les parties prenantes pour chaque modalité
	+ Mécanisme d’information des participants
	+ Proposer des sources de vérifications (PV, outils de réconciliation) pour chaque modalité
	+ Proposer les enquêtes minimales et les acteurs à enquêter ainsi que la période propice à ces enquêtes pour chaque modalité.

**Méthodologie opérationnelle pour répondre aux objectifs spécifiques de l’expertise**

La méthodologie est laissée à l’initiative de l’expert. Elle fera l’objet d’une discussion ouverte puis d’une validation par le département SAME de la mission RDC.

Elle devra inclure à minima :

* Des échanges initiaux puis réguliers avec le Référent Technique Opérationnel régional SAME au siège, le Responsable de Département SAME en RDC, les Responsables de Projets à Tshikapa, Bunia et tout autre membre pertinent de l’équipe ACF (siège et terrain)
* Une revue des données secondaires (documents contextuels et documents de projets);
* Des rencontres avec les acteurs clés et les partenaires sur le terrain ;
* Une collecte de données basée sur différents outils : focus group discussions, entretiens individuels semi-structurés, observations terrain, etc.
* La rédaction d’un rapport détaillé en une version numérique et 2 versions dures avec la formulation de recommandations opérationnelles
* Un renforcement de capacités des équipes d’ACF sur les outils méthodologiques à utiliser.
1. **Résultats**

1. Un rapport de l’étude avec recommandations opérationnelles

2. Les documents méthodologiques élaborés pour le suivi des marchés et la mise en œuvre de chaque modalité proposée – y compris grille permettant la définition de la modalité la plus appropriée dans un contexte donné.

L’ensemble des documents devront être produits en langue française, et suivre la charte graphique d’Action contre la Faim (table de matière, sigle et abréviations si nécessaire, présentation des figures, police, etc.) qui sera mis à leur disposition.

1. **Prérogatives**

Le/la consultant(e) devra justifier :

* Diplôme d’Etudes Supérieures en économie, planification, Suivi évaluation, gestion de projets ou tout autre diplôme équivalent ;
* Numéros DGI permettant de pouvoir payer la TVA.
* Une expertise dans le domaine des interventions monétaires en situation d’urgence et post urgence ;
* Une expérience dans l’évaluation approfondie des systèmes de marchés (un atout);
* Excellentes compétences en rédaction et en communication en français ;
* Capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
* Autonomie, sens de l’initiative et de l’anticipation, bonne capacité à résoudre les problèmes ;
* Capacité à travailler sous pression ;
* Bonne maîtrise de l’outil informatique.
1. **Matériel et moyens logistiques**
* **Conditions de sécurité**

Le ou la consultant.e sera soumis.e aux règles de sécurité d’Action contre la Faim (susceptibles de varier en fonction de l’évolution du contexte sécuritaire). L’accès par route dans la zone couverte par Action contre la Faim et les mouvements obéissent aux consignes sécuritaires de la base de Tshikapa (Kasai) et Bunia (Ituri). Le ou la consultant.e envoyé.e dans le cadre de ce contrat s’engage à respecter toutes les instructions sécuritaires spécifiques venant d’Action contre la Faim et basées sur son analyse sécuritaire et sa connaissance de la zone et des acteurs de celle-ci. En cas d’incident rencontré dans le cadre de la consultance, le ou la consultant.e s’engage à contacter le plus rapidement possible Action contre la Faim.

Un briefing sécuritaire sera réalisé à Kinshasa par le Référent Sécurité de la Mission et à Tshikapa et Bunia par les Coordinateurs Terrain d’Action Contre la faim.

* **Conditions de vie**

Le ou la consultant.e assure son logement à Tshikapa et à Bunia dans un hôtel. Action contre la Faim pourra faciliter la réservation si souhaité. La situation sécuritaire à Tshikapa et à Bunia reste pour l’heure relativement calme et stable, et permet une vie sociale adéquate dans le respect du couvre-feu établi. Les conditions sécuritaires sur le terrain sont plus difficiles/volatiles et exigent le respect de règles de sécurité plus restrictives, notamment en termes de couvre-feu.

* **Arrangements logistiques**

Le ou la consultant.e aura accès à un espace de travail, Internet, et une imprimante (l’ordinateur n’est pas fourni par l’organisation). Un véhicule sera mis à la disposition du ou de la consultant.e. Action contre la Faim organisera également la réservation de vols UNHAS pour les déplacements terrain. Action contre la Faim n’est pas responsable de l’évacuation du ou de la consultant.e hors du pays (Action contre la Faim prend toutefois en charge l’évacuation du terrain vers la capitale).

1. **Chronogramme de l’évaluation**

Le contrat de consultance débutera à la signature et s’étendra sur deux (2) mois soit 1 mois par zone.

1. **Composition de l’offre**

Le dossier d’offre doit être composé d’une offre technique et financière détaillées comme suit :

* L’offre technique (6 pages maximum) présentera de manière succincte :
	+ La compréhension des termes de référence selon le ou la consultant.e;
	+ Les méthodologies et approches proposées au regard des objectifs ;
	+ Un plan de travail incluant un chronogramme prévisionnel ;
	+ Une brève présentation du ou de la consultant.e et ses collaborateurs dans le cas échéant avec son/leur expérience professionnelle (CV annexés).
* L’offre financière présentera :
	+ Les détails des coûts des honoraires du ou de la consultant.e ;
	+ Le détail des coûts des per diem du ou de la consultant.e et des coûts de déplacement ;
	+ Les différents coûts de production des documents de travail et de rapports ainsi que les besoins de communication ;
	+ La proposition des modalités de paiement.

Les offres seront transmises, en version électronique avec pour objet « *Etude technique approfondie des systèmes de fonctionnement des marchés et de la faisabilité des transferts monétaires en contexte d’urgence et post urgence dans les territoires de Kamonia (Province du Kasaï) et de Djugu, (Province de l’Ituri) en RDC*.» au plus tard le 10 février 2020 simultanément aux adresses suivantes: *rddsame@cd-actioncontrelafaim.org; rddlog@cd-actioncontrelafaim.org et mvaxelaire@actioncontrelafaim.org*

1. *https://www.cd.undp.org/content/rdc/fr/home.html* [↑](#footnote-ref-1)
2. *IPC 17ème cycle (Juillet – Décembre 2019)*  [↑](#footnote-ref-2)
3. *EFSA PAM Kasai Septembre 2019* [↑](#footnote-ref-3)
4. *Plan opération d’urgence Kasaï (Janvier – juin 2019)*  [↑](#footnote-ref-4)
5. *Plan Opérationnel de Réponse d’Urgence pour les provinces du Nord Kivu et Ituri (Avril-Sept 2018)* [↑](#footnote-ref-5)